



NOTICE D'INSTRUCTIONS HOTTE PRIMA SPF SIMPLE / DOUBLE

PRODUCT MANUAL FOR PRIMA SPF SIMPLE / DOUBLE HOOD



PRIMA SPF
SIMPLE OU DOUBLE CAPTEURS

PRIMA SPF

SIMPLE or DOUBLE COLLECTORS



**Avant d'installer ou d'utiliser le produit, lire attentivement cette notice.
Cette notice doit être fournie au client final.**



Please read this notice carefully before installation or usage
This note must be supplied to the final customer.

RECEPTION ET MANUTENTION



L'utilisation de protections corporelles est recommandée pour éviter les blessures dues aux risques électriques et mécaniques (bords coupants...).

- Vérifier l'état du colis et son contenu lors de la livraison. Si besoin, apporter des réserves auprès du transporteur dans les 48h.
- La manutention des grands modèles de hotte sera effectuée par des sangles placées sous la palette. Les tailles inférieures pourront être manutentionnées à la main.

MISE EN PLACE ET RACCORDEMENT



Tout branchement électrique doit être effectué par une personne habilitée.

Couper l'alimentation électrique avant toute intervention

La hotte peut être suspendue ou fixée au plafond par l'intermédiaire des 3 points de fixation prévus de chaque côté des modules. Pour un équilibrage correct, elle doit être suspendue sur au moins quatre points de fixation extrêmes par module. La hotte doit être à une hauteur de 1.90m minimum.

Veiller à adapter votre type de fixation en fonction de la nature des murs supports.

L'accès aux points de fixation situés à l'arrière se fait par l'intérieur des capteurs, après avoir démonté les filtres, les plaques de la hotte. L'accès aux points de fixation situés à l'avant se fait par l'intérieur des capteurs, après avoir démonté le luminaire encastré et le déflecteur (3 vis à retirer).

Dans le cas d'un assemblage de modules, assembler les blocs de hotte à l'aide du schéma de principe et de la visserie fournie.

Il est impératif d'étanchéifier la jonction entre chaque module avec du joint silicone.

- Démonter les filtres et les plaques du capteur.
- Elever la hotte à l'aide d'un système de levage (lève-gaine).
- Placer des protections entre la hotte et les élévateurs et la suspendre à l'aide de tiges supports (non fournies) dans les écrous sertis de la hotte ou bien dans le kit de supportage (option).

Attention de ne pas rayer les surfaces extérieures filmées lors du montage.

- Régler et mettre la hotte de niveau de manière à assurer une bonne vidange par le bouchon de purge
- Bloquer les tiges support avec des écrous
- Fixer l'ensemble au mur (version adossée)
- Mettre en place les raccordements d'extraction (virole, guillotine, collecteur...en option)
- Effectuer le raccordement électrique du ou des luminaires (option)
- Afin d'éviter les nuisances sonores, vérifier le raccordement au conduit de ventilation
- Remonter les éléments de la hotte démontés lors de la préparation de l'installation
- Mettre en place les bandeaux d'habillage (option).
- Remonter les filtres et plaques.
- Retirer le film de protection
- Vérifier que le débit d'extraction est correct à l'aide d'outils de mesure.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN



La maintenance doit être réalisée par un personnel techniquement qualifié.

En cas de panne, d'accident ou d'entretien, couper l'alimentation électrique et attendre l'arrêt complet de la turbine (version dynamique) avant toute intervention.

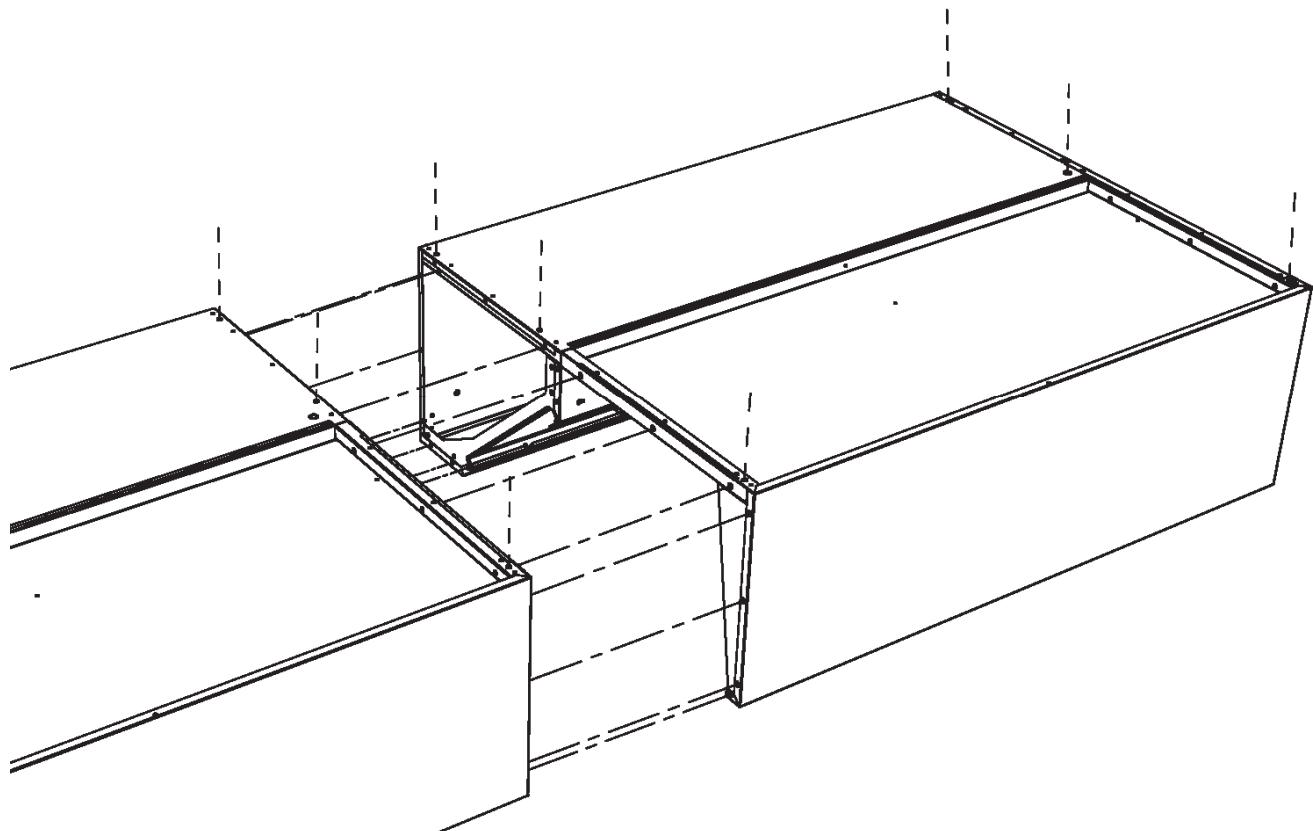
Nous vous recommandons l'utilisation d'équipements de protection individuelle notamment le port de gants lors de toute manutention ou entretien pour éviter tout risque de coupure ainsi que pour les graisses.

Les filtres doivent être nettoyés aussi souvent que nécessaire, au moins une fois par semaine (article GC 21 Règlement de Sécurité Contre l'Incendie). Le lavage des filtres peut se faire directement en machine (non recommandé pour les filtres tricot en acier galvanisé). S'assurer qu'ils soient secs avant de les remonter.

Un nettoyage régulier des filtres évitera leur colmatage par la graisse, et permettra de conserver les performances optimales du système d'extraction.

Nettoyer la hotte ainsi que la gaine d'extraction au minimum une fois par an (article GC 21 RSCI). Utiliser un produit adapté à l'inox, des éponges ou brosse nylon dans le sens du brossage.

Rincer à l'eau et essuyer avec une raclette ou à l'aide d'un chiffon doux. Eviter tout instrument abrasif (brosses dures, tampons...) et tout produit agressif (javel, cire...).



DECLARATION DE CONFORMITE

Produits concernés : Hottes Prima SPF simple / double

Les produits décrits ci-dessus sont développés, conçus et fabriqués conformément au Règlement (UE) N° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction (Règlement Produits de Construction – RPC) et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil et conformément aux prescriptions des directives suivantes:

- Directive 2006/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la Directive 95/16/CE
- Directive 2006/95/CE du Parlement Européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension
- Directive 2014/30/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des Etats membres concernant la compatibilité électromagnétique et abrogeant la directive 2004/108/CE

Déclaration formulée par le fabricant ou son représentant autorisé établi dans l'Espace Economique Européen (EEE)

Fabricant ou représentant autorisé établi dans l'EEE

Nous déclarons sous réserve d'installation, d'entretien et d'utilisation conformes à sa destination, aux normes d'installation applicables (NF EN 14134 et NF ISO 12499), que la gamme de produits est conforme aux directives mentionnées ci-dessus.

DECLARATION OF COMPLIANCE

Concerned products: Prima SPF simple / double hoods

Products mentioned are developed, conceived and made in accordance with the Regulation (EU) N° 305/2011 of the European Parliament and of the Council of 9 March 2011 laying down harmonized conditions for the marketing of construction products (Construction Product Regulation - CPR) and repealing Council Directive 89/106/EEC and in accordance to the prescriptions of the following directives :

- Directive 2006/42/EC of the European Parliament and of the Council of 17 May 2006 on machinery, and amending Directive 95/16/EC
- Directive 2006/95/EC of the European Parliament and of the Council of 12 December 2006 on the harmonization of the laws of Member States relating to electrical equipment designed for use within certain voltage limits
- Directive 2014/30/UE of the European Parliament and of the Council of 26 February 2014 on the harmonization of the laws of Member States relating to electromagnetic compatibility and repealing Directive 2004/108/EC

Declaration formulated by the manufacturer or the representative authorized established by the European Economic Area (EEA).

Manufacturer or representative authorized in EEA

We declare subject to installation, maintenance and use corresponding to its destination, to the standards of installation applicable (NF EN 14134 and NF ISO 12499), that the range of products is in compliance with the directives mentioned above.

**Le Directeur d'Usine
M. REGNIER**



SAFTAIR VENTILATION
Siège social / Registered office :
15 Rue du Levant 76590 TORCY LE PETIT
Tél. : +33.(0)2.35.04.69.15 – Fax : +33.(0)2.35.04.69.18